

raison, si elle avait simplement dit qu'on est bien fondu de chercher quelque chose qu'il n'y a rien ! Le gouvernement pense-t-il à des victoires, à des conquêtes, ou veut-il conserver toute sa puissance ? Va-t-il rappeler nos troupes de Rome ou les y maintenir ? Changera-t-il son ministère ? Quel fruit a-t-il tiré de recueillir de l'incident belge ? A l'intérieur va-t-il développer les libertés, marcher en avant, rester où il est, ou retourner en arrière, comme certaines gens le désirent ? Ce sont avant de problèmes que le gouvernement devrait le premier résoudre, pour qu'il nous fût permis de rechercher la solution qu'il pourrait bien avoir découverte. Mais il est trop visible qu'il ne s'est décidé encore ni dans un sens ni dans un autre, qu'il n'a pas arrêté sa politique et qu'il attend de jour en jour une de ces inspirations salutaires et célestes, dont la venue se fait longtemps attendre.

(Journal de Paris.)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, jeudi 3 juin.

Nous assistons ici à un véritable assaut d'hypothèses ; comme le gouvernement n'a pas encore fait connaître son appréciation sur les élections et que son silence ne permet de rien augurer de ses projets, l'imagination du public à libre carrière, et tous ceux qui s'occupent de politique, maîtres et écailleurs, dissertent à perte de vue sur les difficultés de la situation.

Le gouvernement va-t-il convoquer immédiatement la nouvelle Chambre pour en finir tout de suite avec l'agitation électorale ? Le gouvernement, pour répondre à la levée de boucliers du parti radical, maintiendra-t-il le *statu quo* constitutionnel, ou octroiera-t-il de nouvelles réformes ? Le gouvernement, pour faire diversion aux complications de la politique intérieure, va-t-il faire la guerre à la Prusse ? Voilà les trois principales questions d'intérêt général sur lesquelles s'exercent les théoriciens, les gens soucieux de l'avenir et les bavards de toutes catégories.

De ces trois questions, nous croyons qu'il n'y en a qu'une seule qui ait dès à présent une solution, c'est la dernière, la question de la guerre. Il nous semble hors de doute, que l'Empereur a sur ce sujet, une résolution bien arrêtée et que nous n'aurons pas la guerre cet été. A l'appui de cette supposition, on fait valoir cette raison que l'Empereur tient à célébrer et à presider lui-même les fêtes du centenaire de Napoléon I^{er}, que ce sera pour lui une occasion de donner une consécration nouvelle à la légende napoléonienne. Il est possible que cette raison ait agi sur la détermination de l'Empereur, mais elle ne serait pas suffisante, puisque, grâce aux moyens de transports perfectionnés, une guerre peut être commencée et menée à bonne fin dans le cours du même mois.

La cause principale, selon nous, de l'ajournement du conflit entre la Prusse et la France, car il ne s'agit que d'un ajournement, c'est que la prolongation de la paix sert mieux les intérêts de la politique française qu'une guerre hâtive. La paix, en effet, paralyse l'extension de la puissance prussienne ; elle empêche M. de Bismark de nouer le faisceau des divers peuples allemands ; elle accuse les dissidences ; elle laisse la Prusse aux prises avec toutes les résistances. D'un autre côté, elle permet à la France de consolider ses alliances et d'accumuler ses forces. Voilà, à notre avis, pourquoi la guerre, que beaucoup depuis deux ans, jugeaient et jugent encore imminente, nous paraît différée.

Nous ne voulons pas croire non plus que le gouvernement déclarera la guerre à la Prusse pour faire diversion au mou-

vement des esprits révolté par les élections. Ce serait un expédient ; ce ne serait pas une solution, même avec l'hypothèse d'une guerre courte et heureuse.

La question de la convocation des Chambres n'a qu'un intérêt secondaire et sur laquelle les amis du gouvernement restent divisés, les uns proposant de laisser au temps le soin de calmer les passions, les autres voulant que le gouvernement livre immédiatement bataille à ses nouveaux adversaires pour que l'on puisse tout de suite juger de quoi ils sont capables. Rien ne sera décidé avant quelques jours.

Quant au maintien du *statu quo* constitutionnel, conseillé, dit-on, par quelques-uns des amis personnels de l'Empereur, je crois pouvoir vous affirmer que ce n'est pas le parti auquel s'arrêtera le chef de l'Etat. Et voici une preuve à l'appui de cette opinion : si le souverain avait voulu restreindre les progrès politiques dans des institutions immuables, il ne l'aurait pas caché avant les élections, et, au lieu de prononcer à Chartres le discours que vous connaissez, il eût dit : je crois que la France a assez de libertés, que de nouvelles réformes seraient dangereuses ; et il aurait affirmé que l'édifice avait atteint son développement. S'il ne l'a pas fait, c'est que son esprit projetait de nouveaux progrès à réaliser, et vous verrez avant peu son initiative apporter d'importantes modifications et dans les choses et dans les hommes.

On considère comme un indice de la prochaine convocation des Chambres, la nomination de la commission chargée d'examiner les changements à apporter à la constitution de l'Algérie.

La commission franco-belge doit tenir sa première séance la semaine prochaine, à l'hôtel du quai d'Orsay sous la présidence de M. de La Valette.

La lutte sera très-animée à Paris pour le scrutin de ballottage, et nos journaux redoublent d'ardeur pour appuyer les mérites de leurs candidats.

M. Devinck, qui depuis le premier scrutin s'était un peu tenu à l'écart, vient de publier sa nouvelle circulaire.

Les amis de M. Thiers déploient une prodigieuse activité pour contrebalancer l'effet de la diversion opérée par M. D'Alton-Shée.

Les amis de M. J. Favre semblent émus de la crainte d'un échec, et combattent assez mollement. Il est curieux de constater que jusqu'au dernier moment il y a incertitude sur le résultat dans toutes les circonscriptions.

CH. CAHOT.

Paris, vendredi 4 juin.

La commission franco-belge se réunira mardi prochain au ministère du commerce sous la présidence de M. Coradot président de section au conseil d'Etat. Quoique la commission ne soit chargée que de rechercher des solutions de détails, sa tâche n'en est pas moins très délicate, et l'on peut dire que la question reste entière. Ce qu'on appelle la première phase des négociations, n'a produit qu'un résultat : constater les bonnes dispositions des deux cabinets ; c'est peu de chose. Cela se passait avant les élections. Aujourd'hui la situation n'est plus tout-à-fait la même, et il n'est pas besoin de détours pour dire que le gouvernement n'a plus les mêmes raisons de faire des concessions. C'est ce que nous entendons répéter sous diverses formes ; quelques-uns ajoutent même que les commissaires français, sans y mettre pourtant aucune raideur, doivent maintenant avec fermeté ce que le gouvernement français juge conforme à son droit et à sa dignité. Nous n'irons pas aussi loin que ceux qui supposent que cette affaire est une porte ouverte par où la guerre pourrait bien sortir.

contente et pleinement heureuse, lorsqu'à la scierie, Guy et moi ayant d'abord signé sur le registre, mon grand-père s'est avancé aussitôt et a inscrit son nom, de sa grande écriture pleine et majestueuse, puis a pris la main de Louise en lui disant : « Ma chère enfant, à ton tour : voici un Kervélen qui disparaît ; hâte-toi de y mettre ton nom-là, afin que tout le monde voie bien qu'il me reste encore une héritière. » Et Louise l'a affectueusement remercié du regard ; elle s'est avancée toute charmante en rougissant un peu ; elle m'a si doucement serré la main que j'ai senti ses petits doigts trembler aux travers mes gants blancs ; elle s'est penchée un peu, et j'ai vu son joli nom : « Louise de Kervélen, » briller là, un peu plus bas que le mien, sur cette belle et blanche page. Et je crois qu'elle avait bien envie d'accompagner son nom d'une larme, une vraie larme de tendresse et de joie, mais elle ne savait que c'était défendu, et je me suis hâté de la serrer dans mes bras pour la rendre contente, et je crois que j'ai essuyé cette larme en l'embrassant. Puis mon grand-père a fait un signe, et Louise a passé la plume au bon cousin Henri. A présent toutes deux nous sommes là, auprès de celui du grand-père, sur le registre consacré, à l'ombre de l'arbre. Ma prière est exaucée, mon souhait est accompli ; mon grand-père a encore une fille, une famille pour ses vieux jours, et le domaine des Kervélen compte encore une héritière.

Bien des hommages l'entouraient déjà, cette héritière charmante, cette douce sœur qui m'a si brillamment remplacé. Mais Louise assure jusqu'à présent qu'elle ne veut pas se marier, qu'elle

n'abandonnera jamais ce bon et cher grand-père qui semble vouloir, par une affection sans bornes, par une sollicitude de tous les instants, la dédommager des longs jours passés par lui sans l'aimer, sans la connaître. Je connais cependant un excellent ami de Guy, fort riche, fort aimable et fort bien né, qui s'estimerait bien heureux si Louise voulait lui promettre de devenir un jour sa femme.

Quant à moi, chère mère, ai-je besoin de vous dire combien je suis heureuse ! Le présent et l'avenir ne m'offrent rien qui ne soit doux et consolant et pur ; je suis tranquille, je suis contente, je suis aimée, et de tous ceux que j'aime, il n'en est pas un seul qui soit maintenant lâché, ou souffrant, ou triste. Chère bonne mère, quand vous penserez à moi, priez Dieu pour qu'il daigne protéger et béni ce bonheur si complet, si doux, de votre petite Violette.

Et nous aussi, en prenant congé de vous, nous vous le disons : « Soyez heureuse, Violette ! » Que les anges de paix qui passent et sourient ici-bas, humbles et tendres comme vous, portent comme vous le bonheur et la paix sur leur front, et les répandent autour d'eux sur leurs ailes !

ETIENNE MARCEL.

Chaque jour qui nous rapproche du scrutin de ballottage augmente l'incertitude du résultat. Les chances de M. Cochon balancent celles de M. Ferry ; entre M. Garnier-Pagès et M. Raspail, on croit qu'il n'y aura pas 500 voix de différence. L'élection de M. Rochefort paraît certaine ; celle de M. Thiers reste douteuse. Voilà tout ce que je puis vous dire des impressions du jour.

Le départ de la cour pour Fontainebleau qui paraissait fixé à demain, samedi, est retardé de quelques jours.

Le vice-roi d'Egypte, attendu lundi à Paris, n'y restera que quelques jours ; il habitera le pavillon Marsan aux Tuilleries.

Le roi de Prusse n'a pas ouvert en personne la session du Parlement douanier de l'Allemagne du Nord. Le discours lu en son nom par M. Delbrück n'a aucun caractère politique.

Je dois vous signaler un article très-significatif de la *Patrie*. Il est signé du secrétaire de la rédaction, mais on l'attribue à M. Auguste Vitu qui l'aurait écrit sous l'inspiration directe de M. le ministre de l'Intérieur. L'auteur y examine le sens du récent scrutin et veut voir l'adhésion solennelle du pays aux réformes du 19 janvier ; aussi fait-il appel aux libéraux, aux parlementaires, aux orléanistes même pour sauver la liberté que les révolutionnaires menacent d'étouffer. Je vous citerai ces lignes qui me paraissent caractéristiques : « Il y a place pour tous dans le travail de progrès et de défense qui s'impose à la société française. Ils seront bien reçus dans nos rangs ; ils y seront traités avec dignité et honneur, et nous reconnaissons qu'ils peuvent sur beaucoup de points nous apporter des lumières et des talents qui seraient pour les conservateurs d'un secours fort précieux. »

Si un tel article a l'origine qu'on lui attribue, ce que je crois, il confirmerait pleinement ce qu'on dit de l'attitude de M. de Forcade dans les conseils du souverain. Vous aurez pu lire en effet dans plusieurs journaux que le ministre de l'Intérieur, non-seulement est d'avis que toutes les réformes doivent être maintenues, mais encore pense qu'il faudra tenir compte du nouveau mouvement de l'opinion et poursuivre l'œuvre commencée. Cette attitude du ministre donnera une importance particulière au rapport sur les élections qu'il prépare et deviendra véritablement le manifeste du gouvernement.

Il y a pour tous les faits d'un grand intérêt un flux et un reflux de nouvelles et de renseignements contradictoires. Ainsi aujourd'hui l'opinion la plus accréditée est qu'il n'y aura pas de convocation immédiate des Chambres pour la vérification des pouvoirs. La session serait ajournée au mois d'octobre ou au mois de novembre.

Les deux candidats qui ont le plus de chances d'obtenir le grand prix de l'Empereur de cent mille francs, sont MM. Duc et Perraud, un architecte et sculpteur ; la peinture est distancée, ce qui n'a, après tout, rien de bien étonnant, car, grâce à M. Haussmann, l'architecture et la sculpture ont été depuis quinze ans les arts les mieux traités.

CH. CAHOT.

Il y a eu une bataille. A qui appartient la victoire ? Les journaux officieux la revendiquent en vain pour eux. Dans une chronique de Paris que nous voudrions pouvoir citer en entier, M. Jules Richard jette un seau d'eau glacée sur leur enthousiasme, et leur montre à la fois les vainqueurs d'aujourd'hui et les soldats des prochains combats :

Oui, le gouvernement a été vaincu ; oui, disposant de tous les moyens administratifs, le gouvernement a subi un échec ; les journaux officieux qui cherchaient à se le dissimuler ont tort ; mille fois tort.

Au lieu d'étudier les raisons de la défaite, ils cherchent à la pallier ; la défaite est considérable :

Elle est considérable surtout pour l'insuccès des candidats de conciliation ; Elle est considérable par la substitution d'une couche d'opposants d'apparence bruyante, à la bonne petite ganache de 1863 ;

Elle est considérable enfin parce que, aux 11 ballottages des élections de 1863, succèdent 38 ballottages : c'est-à-dire l'abolition de la discipline du suffrage universel dans le cinquième de la France.

Ainsi, le gouvernement n'a plus devant lui la planche du tiers-parti ; il va se trouver en face d'une opposition turbulente ; et il sent que le principe des candidatures officielles n'a plus de prestige ni parmi les dévoués, ni parmi les opposants : la France se reprend.

Voilà les vrais caractères de la défaite. Mais si l'on va jusqu'à dire que les 3,500,000 indépendants de 1869 veulent la république, on va trop loin.

Les légitimistes orléanistes sont vaincus, mais ils comptent dans les 3,500,000. Enfin, les libéraux sont vaincus, mais ils comptent dans les 3,500,000.

Ce qui est sûr c'est que l'administration a perdu immensément de terrain ; ce qui est sûr, c'est que l'opposition radicale en a gagné beaucoup. Mais si elle s'attribue tout le triomphe, elle se met en situation de se faire demander demain pourquoi elle elle ne fait pas la loi.

Et, en effet, si dans les 3,500,000 opposants il y a un peu de tout, peut-être même quelques bonapartistes mécontents, dans l'armée des voteurs fidèles à l'administration, les bonapartistes, bonapartistes par goût, par reconnaissance, par raison,

sont moins nombreux que les bonapartistes bonapartistes, parce que le chef de l'Etat est un Bonaparte.

Ce qui fait l'erreur des opposants fait également l'erreur des gouvernements :

Parce que le lendemain de la révolution de Février tous les Français crient : Vive la République ! les opposants disent : la France est républicaine.

Parce que le lendemain du 2 Décembre, la majorité immense des Français votait pour le prince Louis-Napoléon Bonaparte, le gouvernement dit : la France est bonapartiste.

Opposition et gouvernement comptent chacun dans leur jeu la masse des intérêts conservateurs qui donnent toujours leur appui au gouvernement existant.

Quand les affaires vont bien, quand le commerce est facile, l'industrie surchargée de travail, quand le pain est à bon marché et l'argent abondant, pour les dix-neuf vingtièmes des Français, le gouvernement est bon.

Or, c'est justement parce que le gouvernement impérial ne satisfait plus les intérêts, ne les rassure pas, qu'il voit peu à peu tous ses anciens actionnaires se tourner contre lui.

C'est la cause de cette désaffection, et non l'art de faire réussir une élection que devraient étudier les ministres.

Jamais on ne me fera croire que l'on a nommé MM. Bancel et Raspail pour gouverner la France.

On les a nommés parce que le gouvernement ne rassure plus suffisamment les intérêts ; parce que cette crainte éternelle de la guerre suspendue au-dessus de nos affaires les trouble profondément, parce que la loi militaire nouvelle, sans apporter un progrès d'égalité démocratique, laisse peser sur le citoyen une obligation de trop de durée ; on les a nommés en haine de certaines transactions interlopes qui se terminent par l'emprunt du Mexique et l'endettement de la Tunisie, transactions où le public ne comprend rien si ce n'est qu'on lui a pris son argent ; on les a nommés parce que l'administration n'en veut pas et on les a choisis de préférence à d'autres parce qu'ils paraissent être les plus désagréables au pouvoir et que — tranchons le mot bien qu'il soit bête — l'on voulait donner une leçon au pouvoir.

JULES RICHARD.

(Figaro.)

La *Revue des autographes* a publié, dans son numéro de novembre 1867, la lettre suivante de M. Rochefort adressée à M. Guérard, directeur de cette Revue :

Monsieur, Puisque vous voulez bien me demander des renseignements biographiques et bibliographiques, je vais vous donner ceux qui peuvent exclusivement vous intéresser. Mon père s'appelle le marquis Cudé-Louis-Marie de Rochefort Luçay. L'ouvrage intitulé *Mémoires d'un vaudeviliste* est bien de lui, mais il est signé A. de Rochefort, parce que, dans notre famille, on lui a toujours donné le prénom d'Amédée, qui n'est pas le sien.

JE SUIS LE COMTE HENRI DE ROCHEFORT-LUÇAY, mais je fais si peu d'étalage de mes titres, que je n'ai guère signés dans les journaux, et au théâtre qu'Henri Rochefort.

Dans l'aimable biographie dont vous m'envoyez les épreuves, vous avez omis plusieurs ouvrages dont voici les titres : *Sortir seule*, comédie en trois actes, représentée au Gymnase le 21 février 1863, en collaboration avec M. Eugène Grange, imprimée chez Michel Lévy ;

Les Secrets du grand Albert, comédie-vaudeville en deux actes, en collaboration avec Eugène Grange, représentée le 31 janvier 1865 sur le théâtre des Variétés ; chez Dentu, in-18.

Au Vaudeville, le 6 septembre 1861, les *Roueries d'une Ingénue*, comédie en trois actes (non imprimée).

Aux Bouffes-parisiens, avec M. Adrien Marx, *Un premier avril*, opérette (non imprimée).

Il est en outre probable, monsieur, que lorsque votre article paraîtra, on aura représenté un vaudeville en trois actes de moi, intitulé : *Les mystères de l'hôtel des ventes*, en répétition actuellement au Palais-Royal.

Je suis né le 30 juillet 1830. Je suis entré à ma sortie du collège, c'est à dire le 1^{er} janvier 1851, à l'hôtel-de-Ville. J'y suis resté environ dix ans, après quoi j'ai donné ma démission. J'occupais alors la place de sous-inspecteur des beaux-arts de la ville de Paris.

Voilà à peu près ce que j'ai publié jusqu'ici, en ajoutant ce que j'ai écrit dans le *Dictionnaire de la conversation* : plusieurs articles de biographie des auteurs vivants.

Veillez agréer, monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

HENRI ROCHEFORT.

A ce bagage fort peu politique, M. Henri Rochefort n'a ajouté que la *Vieillesse de Brididi* et les pages épiques de la *Lanterne*. Le tout réuni ne forme assurément pas un ensemble de titres bien sérieux à représenter le pays.

Le bilan de la Banque accuse d'une semaine à l'autre, les différences suivantes sur les principaux chapitres : L'encaisse a augmenté de 11 millions 1/2 à 1240 millions ; les dépôts particuliers ont diminué au contraire de 35 millions à 429 millions et le portefeuille de 20 millions 1/2 à 305 millions. Il y a également diminution de 72 millions à 176 millions 1/2

dans le compte courant du Trésor. La sortie des billets accuse un nouvel accroissement de 10 à 21 millions à 1342 millions. Le chiffre des avances est descendu de 95 à 94 millions 1/2.

Le droit couru dans les cercles politiques que le roi de Prusse, dont une indisposition avait retardé le départ pour le Hanovre, est plus gravement malade qu'on ne le pensait. Soit que ce souverain ait eu une congestion cérébrale comme quelques-uns l'affirment, soit une affection organique, il n'est pas moins vrai que les lettres arrivées de Berlin, et transmises à notre monde diplomatique, font pressentir, s'il y a une catastrophe, du moins un long dérangement dans la santé du roi Guillaume.

(Journal de Paris.)

CHRONIQUE LOCALE.

Plus de 4,000 ouvriers de Roubaix et de Tourcoing viennent d'adresser aux ouvriers de Rouen un appel suprême en faveur de la candidature de M. Pouyer-Quertier. Après avoir constaté la relation intime qui existe entre l'industrie normande et la nôtre, la lettre de nos travailleurs expose, dans les meilleurs termes et avec une netteté remarquable, la situation faite au travail national ; elle fait ressortir les services rendus au pays par M. Pouyer-Quertier et conclut à la nécessité de sa réélection.

Ce document témoigne de la part de ses auteurs d'un grand sens pratique qui sera, nous voulons l'espérer, compris par leurs confrères de Rouen.

Nous avons publié hier, en supplément, la lettre de nos ouvriers. Un certain nombre de nos lecteurs pouvant n'en avoir pas eu connaissance, nous la reproduisons ci-dessous, car c'est un document qui doit demeurer dans l'histoire des luttes soutenues par notre industrie :

Les ouvriers des villes de Roubaix et de Tourcoing à leurs confrères et amis de la ville de Rouen.

En vous écrivant, Messieurs, nous rejetons loin de nous, la pensée de toucher à vos prérogatives et de nous immiscer dans vos droits ; mais il y a entre notre existence et la vôtre, entre notre avenir et le vôtre une telle liaison, que vous voudrez bien nous permettre de vous présenter quelques observations dont l'intérêt nous est commun.

C'est à Rouen que l'on manutentionne les fils de coton et de laine qui, en grande partie, servent à confectionner nos tissus de Roubaix et de Tourcoing.

Vous voyez donc la relation intime qui existe entre nos travaux et les vôtres.

Depuis 1862, époque fatale du traité de commerce, les fils de coton et de laine anglais entrent en France dans une proportion considérable.

Les tissus mélangés anglais y entrent également et l'introduction de ces produits vient réduire d'autant le travail des ouvriers français.

Quand le travail est réduit, le salaire l'est également. Telle est l'une des causes capitales de notre misère.

Eh bien ! il n'existe en France que trois défenseurs de l'industrie nationale : M. Thiers, qui peut succomber à Paris ; M. Jules Brame, qui représente le Nord, et M. Pouyer-Quertier, qui représentait la Normandie.

Si deux de ces trois hommes succombent, notre cause est perdue et notre misère ne fera que s'accroître.

Dans le Nord, nous avons nommé Jules Brame par acclamation.

Pouyer-Quertier, défenseur de l'industrie normande, a soutenu nos droits comme Jules Brame l'avait fait lui-même.

Relisez vos journaux : c'est Pouyer-Quertier et Jules Brame qui ont attaqué avec vigueur et persistance le monopole des transports qui fait que nous payons nos vivres si cher lorsqu'ils arrivent à destination.

C'est Pouyer-Quertier, et Jules Brame qui ont combattu ce traité de commerce au moyen duquel on introduit dans notre pays le produit du travail des ouvriers anglais au détriment de nos salaires et de nos familles.

C'est Pouyer-Quertier et Jules Brame qui ont attaqué et la Tribune ces établissements financiers qui attirent l'argent des campagnes et de l'industrie dans la Capitale.